

## Quel recours avons nous pour un problème de construction

Par sylvie63, le 02/02/2008 à 14:13

bonjour,

nous sommes tranquille depuis 14 ans et là notre voisin a vendu une parcelle qui se situe juste à coté de chez nous. Les nouveaux propriètaires construisent une maison sur une parcelle donc de 450 m2. Notre maison se situe en limite de terrain et le problème arrive : les nouveaux voisins construisent eux aussi en limite de terrain c'est à dire contre la notre! Notre demeure devient donc mitoyenne et j'ai peur que sa valeur en prenne un coup!

Quel recours avons nous?

Cordialement